

SOUDBAN

Nouvelles mesures de répression marquées par l'arrestation de nombreux détracteurs du gouvernement

Index AI: AFR 54/19/95

Pour diffusion immédiate

« L'arrestation au Soudan de personnalités de l'opposition marque la prise de nouvelles mesures de répression à l'encontre des détracteurs du gouvernement militaire », a déclaré aujourd'hui (lundi 5 juin 1995) Amnesty International.

« L'arrestation de Sadek el Mahdi, dirigeant de l'ordre islamique des Ansar et de l'Oumma (Parti de l'indépendance), interdit, illustre l'extrême sensibilité des autorités à tout mouvement d'opposition prônant une interprétation différente de l'islam », a souligné l'Organisation.

Au moins 11 autres personnalités de la sete des Ansar et du parti Oumma ont été appréhendées dans la capitale, Khartoum, à la suite de l'arrestation, le 16 mai 1995, de Sadek el Mahdi, ancien Premier ministre renversé à la suite du coup d'Etat de 1989 qui a conduit l'actuel gouvernement au pouvoir. Parmi les personnalités appréhendées figurent d'anciens parlementaires, un ex-gouverneur de l'Etat de Darfour et la militante féministe Sara Nugdallah. Selon des informations non confirmées, d'autres membres de l'Oumma auraient été arrêtés dans les villes de Kosti et de Gedaref. A la fin du mois de mai, 15 syndicalistes ont été appréhendés dans la ville de Port-Soudan.

Les membres de l'Oumma arrêtés à Khartoum sont détenus dans la prison de Kober, principal centre pénitentiaire de la ville, dans une aile du bâtiment qui semble être depuis le mois de mars 1995 sous le contrôle des services de sécurité, dont les membres sont des tortionnaires notoires. Amnesty International est préoccupée par le fait que ces détenus risquent d'être maltraités ou torturés ; selon certaines informations, ils ne seraient pas autorisés à communiquer avec leurs proches ni avec leurs avocats.

En janvier 1995, l'Organisation a lancé une campagne internationale sur la situation des droits de l'homme au Soudan en publiant un important rapport sur ce thème. En réponse, les autorités ont interdit à Amnesty International de se rendre dans le pays et l'ont accusé d'avoir insulté l'islam.

« La détention arbitraire et la torture n'ont rien d'islamique », a déclaré l'Organisation. « Le fait que la majorité des personnes arrêtées au cours des dernières semaines sont des membres de l'ordre islamique des Ansar montre bien que les violations des droits de l'homme au Soudan sont essentiellement l'œuvre d'un régime répressif hostile à toute critique. »

Les autorités ont accusé Sadek el Mahdi et d'autres dirigeants de l'Oumma d'avoir coopéré avec le mouvement d'opposition de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), accusation qui se

fondé sur la signature en décembre 1994 d'un accord entre les dirigeants en exil de l'Oumma et l'APL. Cependant, cet accord étant de notoriété publique depuis cinq mois, il semble que les arrestations aient été plus directement motivées par les attaques contre les autorités soudanaises formulées par Sadék el Mahdi dans le discours qu'il a prononcé, dans une mosquée, à l'occasion du aïd el adha (fête musulmane du sacrifice), le 10 mai 1995.

Au cours des derniers mois, le gouvernement a cherché à améliorer son image en qualifiant les critiques sur la situation des droits de l'homme d'erronées ou d'hostiles à l'islam. En mars 1995, les autorités auraient fermé une "maison fantôme" (centre de détention secret) d'ores et déjà bien connue du public. Au début du mois de mai, elles ont fourni une liste officielle de 80 détenus, politiques ou non, sous-entendant par là qu'il n'y avait pas d'autres prisonniers politiques dans le pays.

Cependant, cette liste ne contient pas le nom de personnes qui étaient pourtant détenues au moment où elle a été dressée. Ainsi n'y figurent pas Yousif Hussain, membre éminent du Parti communiste soudanais (PCS), interdit, qui est détenu depuis juin 1993, ni Mohamed Babiker Mokhtar, ancien dirigeant de la Fédération des employés et des cadres soudanais (FCCS), elle aussi interdit. Ces personnes, ainsi que d'autres détenus, ont été transférées dans l'aile de la prison de Kober contrôlée par les services de sécurité depuis que la "maison fantôme" a été fermée.

Par ailleurs, les courtes périodes de détention, souvent répétées, pouvant aller de quelques jours à quelques semaines et comprenant des mauvais traitements et des brutalités, constituent maintenant une pratique courante contre les opposants politiques. Ces prisonniers n'apparaissent pas sur les listes officielles de détenus